



COMMUNIQUE DE PRESSE

ASSISES DU TRANSPORT AERIEN : LA FNAM ET L'UAF PLAIDENT POUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DU TRANSPORT AERIEN EN FRANCE

Paris, le 21 mars 2018 - La FNAM, organisation professionnelle qui regroupe plus de 90 % des entreprises du transport aérien français, et l'UAF, l'organisation professionnelle des aéroports français, se félicitent de l'ouverture des Assises nationales du transport aérien, une initiative portée par la ministre des Transports, Elisabeth Borne, qui vise notamment à soutenir le pavillon français.

Organisées pour la première fois dans l'Hexagone, ces Assises du transport aérien sont une occasion unique pour les acteurs du transport aérien d'élaborer **une feuille de route à 5 ans** pour soutenir la compétitivité d'un secteur qui génère plus de 50 milliards d'euros par an et qui représente plus de 500 000 emplois, en majorité qualifiés et à forte valeur ajoutée.

La FNAM et l'UAF saluent la mesure annoncée par la ministre de réduire le montant de la majoration de la taxe d'aéroport à 0.90€ par passager au lieu de 1.25€, soit une réduction d'environ 30%. Une première mesure qui va dans le bon sens.

Les deux organisations aborderont de manière concertée et coordonnée cet événement. L'objectif commun à tous les acteurs du transport aérien en France est bien de contribuer à la construction d'un cadre français qui permette au transport aérien de réaliser son plein potentiel face à une concurrence européenne et mondiale forte et de contribuer ainsi au développement économique du pays et de ses territoires.

La France accuse chaque année un déficit de croissance du trafic passagers par rapport à l'Union européenne (+ 5,7% contre 7,7% en 2017), soit un déficit de 3,6 millions de passagers. Et force est de constater que, sur les dernières années, seulement 10% de la croissance ont été captés par les compagnies aériennes françaises.

Aussi la FNAM et l'UAF entendent-elles mettre la performance du transport aérien en France et la connectivité des territoires au centre de ces Assises. Le transport aérien en France doit pouvoir bénéficier de conditions économiques comparables à celles de ses principaux concurrents européens.

La performance du transport aérien doit être pensée au regard non seulement du développement économique, mais aussi de l'aménagement et de la cohésion des territoires.

Dynamiser l'écosystème du transport aérien en France revient à s'attaquer en priorité aux problématiques de compétitivité coût mais également de compétitivité hors coût.

La compétitivité coût, c'est d'abord la fiscalité et la maîtrise indispensable des coûts liés à la sûreté aéroportuaire qui pèse fortement sur la compétitivité de l'écosystème du transport aérien. Le montant cumulé des taxes qui pèsent sur le passager en France atteint plus de 15 à 20 euros sur un billet aller simple courte-distance.

La compétitivité coût, ce sont aussi les charges sociales. Pour un avion basé en France qui, pourtant crée de l'emploi, c'est en moyenne, par rapport aux autres pays européens, 700 000 euros annuels de charges patronales en plus, soit la moitié du bénéfice annuel de l'avion !

La compétitivité-coût, c'est enfin la nécessaire simplification des textes. Il faut éviter toute surréglementation franco-française et toute surenchère réglementaire à Bruxelles.

La FNAM et l'UAF entendent poser également la question de la compétitivité hors coût avec la problématique du contrôle aux frontières aériennes de la France et l'amélioration de la performance de la navigation aérienne. La compétitivité du transport aérien en France passe par une réduction drastique des temps d'attente des passagers arrivant en France : un objectif de 20 mn maximum devrait être partagé par tous les acteurs des contrôles.

Le mode aérien est aujourd'hui une formidable opportunité pour désenclaver certains territoires où il n'existe pas de bonnes solutions ferroviaires ou routières. La FNAM et l'UAF plaident pour le renforcement des engagements de l'Etat dans les lignes d'aménagement du territoire et la réforme du cadre de financement de ces lignes.

Derrière la performance du transport aérien, c'est bien l'attractivité de la destination France et de son économie qui est en jeu.

A propos de la FNAM : la FNAM* représente 95 % des activités du transport aérien et fédère 10 métiers au travers de 8 groupements professionnels : les compagnies aériennes, les principaux assistants en escale, le transport de fret, les expressistes, l'aviation d'affaires, la maintenance aéronautique, les services aéroportuaires, le transport par hélicoptères, l'aviation générale, la formation aéronautique, les drones et les aéroports. La FNAM mène les négociations permettant de faire évoluer les conventions et accords collectifs du secteur avec les pouvoirs publics. Pour accompagner, les entreprises et les salariés, la FNAM déploie des actions emploi et formation.

Contacts Presse FNAM

FNAM – Brigitte Barrand, Directrice de la communication et des Affaires Publiques –

Tél : 06 08 71 82 59 – bbarrand@fnam.fr

Agence GroupExpression (Bureau de presse FNAM) – Perrine Hauet-Fontaine –

Tél : 01 58 01 01 30 – perrine@groupeexpression.fr

- Plus d'informations sur www.fnam.fr -

A propos de l'UAF : avec plus de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français (UAF) est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles-que-soient leur taille et leur spécialité.

Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) et de l'Airports Council International (ACI EUROPE). Les aéroports membres de l'UAF ont accueilli en 2017 : 197 millions de passagers, 5 millions de mouvements d'aéronefs et 2,5 millions de tonnes de fret. Ils génèrent près de 200 000 emplois directs et plus de 82 milliards d'euros de PIB par an.

Contact Presse UAF :

Morgane Gens/L'été en hiver, 01 40 70 93 17 – 06 88 63 34 30, morgane.gens@eteenhiver.com

www.aeroport.fr